

Liste des moyens auxiliaires autorisés pour l'examen fédéral de maturité professionnelle

du 23 janvier 2019

Session d'examen 2019



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
**Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI**

Table des matières

1 Informations générales.....	3
1.1 Matériel pour écrire	3
2 Moyens auxiliaires autorisés conformément aux directives EFMP.....	3
2.1 Dictionnaires	3
2.2 Textes de loi.....	3
2.3 Formulaires	4
2.4 Calculatrices.....	5

1 Informations générales

La présente liste des moyens auxiliaires autorisés pour les examens de maturité professionnelle (EFMP) fait partie intégrante des directives du SEFRI du 22 février 2018 relatives à l'examen fédéral de maturité professionnelle. Revue chaque année et adaptée au besoin, elle fait l'objet d'une publication séparée sur le site internet du SEFRI¹.

1.1 Matériel pour écrire

Les candidats doivent se munir de quoi écrire, d'une règle et d'un compas. Pour la copie au propre des travaux d'examen, ils utilisent une plume, un stylo à bille ou un feutre. Des feuilles de note et le papier pour la copie au propre sont mis à leur disposition par la direction des examens. L'utilisation d'autres feuilles de papier (amenés par les candidats) ainsi que d'un crayon ou d'un stylo effaçable est interdite lors des travaux écrits.

2 Moyens auxiliaires autorisés conformément aux directives EFMP

Dans la partie spécifique aux branches des directives EFMP, chaque branche précise les moyens auxiliaires autorisés. La présente liste détaille ces indications.

Les moyens auxiliaires ne doivent contenir aucune annotation manuscrite. Les aides à l'orientation, telles que le surlignage et le marquage de pages au moyen de papillons, sont autorisées.

Remarque : la direction des examens ne fournit aucun moyen auxiliaire aux candidats.

2.1 Dictionnaires

Pour l'examen dans la **première langue nationale**, les candidats peuvent se munir d'un dictionnaire unilingue de leur choix. Seules les versions papier sont autorisées.

Pour l'examen dans la **deuxième langue nationale** et l'examen dans la **troisième langue**, les candidats peuvent se munir d'un dictionnaire bilingue de leur choix. Seules les versions papier sont autorisées.

2.2 Textes de loi

Seules les éditions officielles de la Chancellerie fédérale sont autorisées.

Pour l'examen d'**économie et droit dans le domaine spécifique**, les candidats peuvent se munir des éditions non commentées des textes de loi ci-dessous.

Orientation	Textes de loi
Économie et services, type « économie »	➤ Constitution fédérale (Cst.)
	➤ Code civil suisse (CC)
	➤ Code des obligations (CO)
	➤ Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP)
	➤ Loi fédérale sur le crédit à la consommation (LCC)
Économie et services, type « services »	➤ Constitution fédérale (Cst.)
	➤ Code civil suisse (CC)
	➤ Code des obligations (CO)
	➤ Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP)

Pour l'examen écrit d'**économie et droit dans le domaine complémentaire**, les candidats peuvent se munir des éditions non commentées des textes de loi suivants : Constitution fédérale (Cst.), code civil suisse (CC), code des obligations (CO).

¹ www.sbf.admin.ch/efmp

2.3 Formulaires

Pour les **examens de mathématiques** (dans le domaine fondamental et dans le domaine spécifique), les candidats peuvent se munir du formulaire suivant :

Favre, Jean-Pierre. Formulaire. Extrait de : Favre, J.-P. (2016), *Mathématiques pour la maturité professionnelle (PEC MP)*. Édition Digilex.

Ce formulaire peut être téléchargé à l'adresse www.sbf.admin.ch/efmp.

Pour les **examens de sciences naturelles dans la branche partielle « chimie »**, les candidats peuvent télécharger un document rassemblant les moyens auxiliaires (table de classification périodique et formules) à l'adresse www.sbf.admin.ch/efmp. Seul ce document est autorisé aux examens de la branche partielle « chimie ».


Pour les **examens de sciences naturelles dans la branche partielle « physique »**, les candidats peuvent se munir du formulaire suivant :

Commissions Romandes de Mathématique, Physique et Chimie. *Formulaires et tables*, Editions G d'Encre.

2.4 Calculatrices

La direction des examens ne met pas de calculatrice à disposition des candidats.

Pour les examens autorisant l'utilisation d'une calculatrice, les candidats peuvent se munir uniquement de l'un des modèles ci-dessous :

Orientation	Branche d'examen	Fonctions					Calculatrices autorisées
		CAS	Fonction graphique	Programmable	Fonctions statistiques	Fonctions financières	
Technique, architecture et sciences de la vie	Mathématiques	✓					   TI-nspire CX CAS HP Prime Casio Classpad II
	Sciences naturelles	✓					
	Finance et comptabilité	-	-	-	-	-	
	Économie et droit			(x)			
	Technique et environnement	-	-	-	-	-	
Nature, paysage et alimentation	Mathématiques	✓					   TI-nspire CX CAS HP Prime Casio Classpad II
	Sciences naturelles	✓					
	Finance et comptabilité	-	-	-	-	-	
	Économie et droit			(x)			
	Technique et environnement	-	-	-	-	-	
Économie et services, type « économie »	Mathématiques	(x)	(x)			✓	   TI BA II Plus HP 12c HP 17bII
	Sciences naturelles	-	-	-	-	-	
	Finance et comptabilité	(x)					
	Économie et droit	(x)		(x)			
	Technique et environnement	(x)		(x)			
Économie et services, type « services »	Mathématiques	(x)	(x)				   TI 30 HP10s Casio FX-82
	Sciences naturelles	-	-	-	-	-	
	Finance et comptabilité	(x)					
	Économie et droit	(x)		(x)			
	Technique et environnement	-	-	-	-	-	
Arts visuels et arts appliqués	Mathématiques	(x)	(x)				   TI 30 HP10s Casio FX-82
	Sciences naturelles	-	-	-	-	-	
	Finance et comptabilité	-	-	-	-	-	
	Économie et droit	-	-	-	-	-	
	Technique et environnement			(x)			
Santé et social	Mathématiques	(x)	(x)			✓	   TI 30 HP10s Casio FX-82
	Sciences naturelles	(x)					
	Finance et comptabilité	-	-	-	-	-	
	Économie et droit			(x)			
	Technique et environnement			(x)			